



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

<p>Commune principale : NOYAL-MUZILLAC « Trémondet & Kervail »</p> <p>Surface totale : 25 ha 39 a 67 ca</p>	<p>A VENDRE Section YW 8, 17 ; Section ZM 13, 28 ; Section ZN 1, 39</p> <p>Classification PLU : Aa, Azh, N, Nzh</p>	<p>Suivi par :</p> <p>AVERTY Philippe 02 97 46 57 70 paverty@safer-bretagne.fr</p>
<p>Commune principale : QUESTEMBERT « La Saudraie »</p> <p>Surface totale : 3 ha 90 a 60 ca</p> <p>En Agriculture Biologique</p>	<p>A VENDRE Section XN 26, 27, 28</p> <p>Classification PLU : A</p>	<p>Suivi par :</p> <p>AVERTY Philippe 02 97 46 57 70 paverty@safer-bretagne.fr</p>
<p>Commune principale : GUENIN « Kerdelis » (« Kerbohec 3 »)</p> <p>Surface totale : 17ha 25a 63ca</p>	<p>A vendre : Section ZB 5, 21, 22, 25</p> <p>Classification PLU : Aa, Na et Nzh</p>	<p>Suivi par :</p> <p>GUEHO Thierry 02 97 46 57 69 tgueho@safer-bretagne.fr</p>

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER Morbihan , Maison de l'Agriculture - Avenue Borgnis Desbordes - BP 398 -56009 Vannes - E-mail : service56@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats